

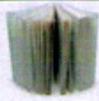


# Le numérique, une chance pour l'édition !

Le livre dématérialisé va-t-il détrôner le livre papier ? La question semblait futuriste lorsque, en 2000, au Salon du livre, le grand public eut l'occasion de manipuler les premiers lecteurs de livres numériques - il s'agissait alors d'épaisses tablettes, pesant près de 1 kilo, dotées d'un écran rétroéclairé à cristaux liquides et d'une mémoire capable de stocker au plus 15 000 pages. Dix ans plus tard, les évolutions techniques ont changé la donne. Le livre électronique est une réalité. S'il demeure encore marginal économiquement en France, ce n'est plus le cas aux Etats-Unis, où il représentait l'an dernier 10 % des ventes d'ouvrages. Et l'on ne voit plus pourquoi ce chiffre cesserait de progresser, des deux côtés de l'Atlantique, et ailleurs. Historien et professeur à Princeton, spécialiste du XVIII<sup>e</sup> siècle français et des Lumières, Robert Darnton a fait de l'histoire du livre sa passion et sa spécialité. Il est en outre responsable, depuis 2007, du réseau des 70 bibliothèques de l'université de Harvard - qui composent la Harvard University Library (17 millions d'ouvrages, dont 60 % en langues étrangères), deuxième bibliothèque du monde. Il a rassemblé ses réflexions

*Que les amoureux du bon vieux livre se rassurent : il n'est pas près de disparaître. Au contraire, explique l'historien Robert Darnton, responsable des bibliothèques de Harvard.*

dans *Apologie du livre, Demain, aujourd'hui, hier*, un recueil de textes dans lequel, avec la perspective et les outils de l'historien, il analyse la situation du livre à l'ère numérique, à la lumière de son histoire, qu'il connaît si bien. Rencontre avec un homme raisonnable et érudit, un amoureux du texte et de la chose imprimée, qui refuse le défaitisme et préfère voir, dans les technologies nouvelles de diffusion, non pas un péril, mais plutôt une chance : « Nous vivons aujourd'hui une époque révolutionnaire, aussi révolutionnaire que la période qui a suivi l'invention de



## SALON DU LIVRE LE LIVRE NUMÉRIQUE

► *l'imprimerie. Mais cela n'exclut pas l'existence de continuités.* »

### Une coexistence pacifique

« Le diagnostic souvent posé, ou du moins craint, d'un déclin du livre papier s'avère pour le moment inexact : chaque année, il en est édité davantage. On estime qu'en 2011, dans le monde, un million de titres vont paraître. En clair, le livre classique, le bon vieux codex tel qu'on le connaît depuis deux mille ans, se défend très bien. Un des apports principaux de l'histoire du livre, à laquelle se rattachent mes recherches, a été de montrer qu'un moyen de communication nouveau n'en chasse jamais un autre. Les médias coexistent, c'est un principe central. Alors, de la même façon que la radio n'a pas tué les journaux, que la télévision n'a pas tué la radio, et que l'écran d'ordinateur n'a pas tué la télévision, le numérique ne tuera pas le papier. Les historiens ont même découvert qu'après la découverte de l'imprimerie par Gutenberg au XV<sup>e</sup> siècle l'édition de textes recopiés à la main avait perduré pendant plusieurs centaines d'années. En fait, les copistes ont travaillé jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, parce que le système de la copie à la main n'était pas sans efficacité, et parce qu'en dessous de cent exemplaires il demeurait moins onéreux de recourir à la copie manuscrite plutôt qu'à l'impression.

Aux Etats-Unis, aujourd'hui, on assiste plutôt à une augmentation de la vente de livres imprimés, parallèlement au développement de celle des livres dématérialisés. Je suis optimiste, le numérique et l'analogique sont deux moyens de communication complémentaires, et l'essor de l'un peut entraîner l'essor de l'autre. Des études montrent d'ailleurs que les personnes qui lisent sur tablettes électroniques sont les mêmes que celles qui lisent des livres dans leur version papier. Et que plus un individu consulte sur tablette plus il achète de livres imprimés. »

### Zappeurs, pirates et plagiaires...

« Il existe une attitude romantique, presque sentimentale, qui consiste à déplorer la disparition de la lecture en tant qu'activité lente, de longue haleine, nécessitant une concentration soutenue, une profondeur de l'attention. J'espère évidemment

que ce type de lecture n'est pas mort, car c'est ainsi que je lis moi-même, et je suis convaincu que c'est de cette façon qu'on continuera à s'attacher au livre imprimé. Cela posé, la lecture interrompue, fragmentaire, est une pratique extrêmement ancienne. Il y a toujours eu plusieurs façons de lire, de même plusieurs façons d'écrire – et cela va continuer.

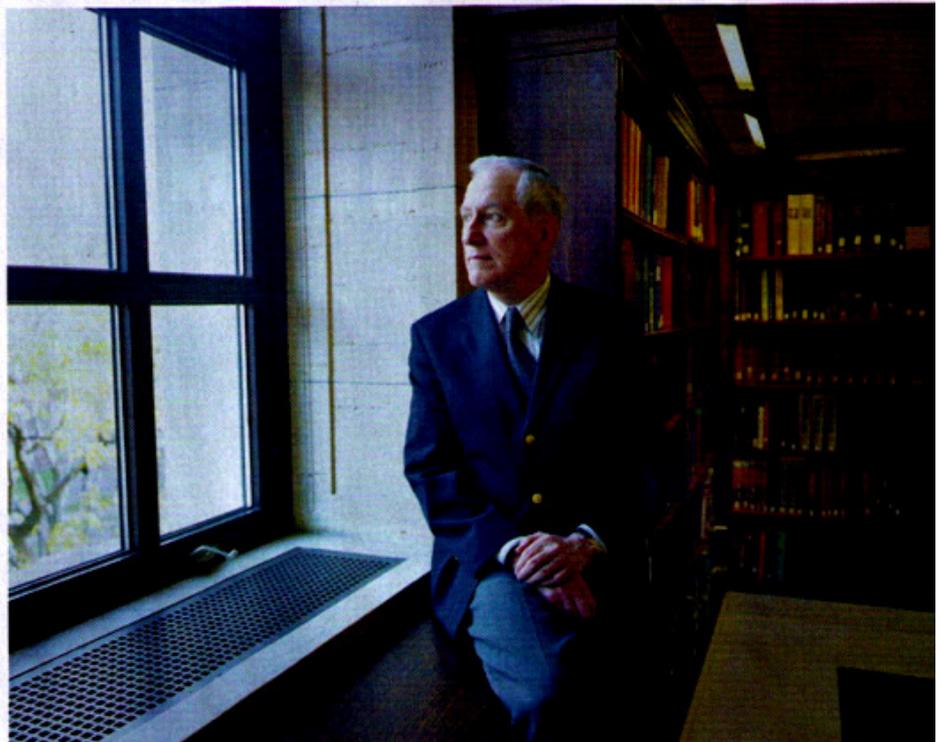
Au cours de mes recherches historiques sur le livre, j'ai constaté que celui-ci, très souvent et depuis toujours, résulte de collages, d'assemblages de fragments. Prenons l'exemple de l'ouvrage en quatre volumes, très célèbre au XVIII<sup>e</sup> siècle, intitulé *Vie privée de Louis XV*. En l'étudiant de près, j'ai découvert que son auteur anonyme a emprunté et plagié d'autres publications. Et lui-même a été pillé de la même façon ensuite. C'était une pratique normale alors. On estime qu'en France, avant la Révolution, la moitié des livres en circulation résultaient de piratages et d'emprunts. Ecrire en pratiquant ainsi des « vols » et des collages est un fait ancien, que n'ont pas généré les nouvelles technologies, comme on le répète trop fréquemment. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, on lisait, on repérait des informations intéressantes au fil de la lecture, puis on se les appropriait, on les recopiait, on les citait

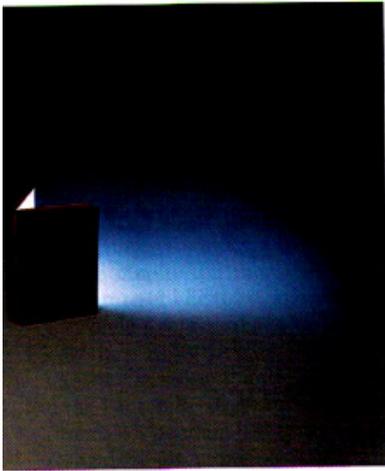
sans préciser leur origine. Les livres étaient des constructions de fragments et d'emprunts plutôt que des créations pures. Tout ceci n'est pas si différent de la façon dont on lit aujourd'hui des informations sur Internet pour se les approprier. »

### Ainsi vivent les textes

« Les textes n'ont jamais été stables. Ils ont bougé d'une édition à l'autre. Nous avons l'illusion que le monde d'hier était immobile, que les individus ne vivaient pas comme nous dans une société d'information – une société ébranlée par l'accélération des mutations technologiques, où l'on est perdu face à la quantité et au caractère peu fiable des informations qui circulent. Mais en réalité, les sociétés ont toujours été ainsi, ce sont les moyens de diffusion des informations qui changent. L'histoire montre que les processus de fabrication du livre sous l'Ancien Régime, les processus de transmission des textes en général, ont toujours eu tendance à modifier les textes mêmes. De tout temps, les textes ont été interprétés, amendés, coupés, augmentés, manipulés volontairement ou agrémentés d'erreurs accidentelles qui ont été jusqu'à en changer le sens. Un exemple : l'édition la plus courante de l'*Encyclopédie* qui circulait au temps de Diderot

ROBERT DARNTON,  
RESPONSABLE  
DE LA HARVARD  
UNIVERSITY  
LIBRARY, DEUXIÈME  
BIBLIOTHÈQUE  
DU MONDE APRÈS  
CELLE DU CONGRÈS,  
À WASHINGTON.





## Une loi Lang pour le numérique ?

Le livre numérique représente aujourd'hui à peine 1 % du chiffre d'affaires de l'édition en France. Malgré tout, les acteurs de la chaîne du livre, éditeurs en tête, se mobilisent depuis des mois afin que soit mis en place un cadre législatif spécifique régissant la diffusion du livre dématérialisé. L'idée centrale : transposer la loi sur le prix unique du livre, dite loi Lang (1981), qui ne s'applique qu'au livre imprimé, à l'univers numérique. Une proposition de loi fait actuellement la navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat. L'Assemblée nationale avait adopté le mardi 15 février ce texte, qui installe le prix unique du livre numérique en France, mais prévoit qu'il ne s'imposera pas aux plates-formes de diffusion établies à l'étranger (Amazon, Google, Apple). Mercredi 9 mars, la Commission de la culture du Sénat a discuté la proposition de loi et réintroduit la clause d'extraterritorialité, qui rend la loi applicable à tous les revendeurs de livres destinés au marché français, que ces entreprises soient installées en France ou ailleurs. Une disposition que la Commission européenne juge contraire à sa réglementation. Laquelle commission a par ailleurs dépêché, au cours des deux dernières semaines, des inspecteurs des services de la concurrence bruxellois dans les principaux groupes d'édition français (Hachette, Gallimard, Flammarion, La Martinière et Albin Michel), qu'elle soupçonne d'entente illégale sur la fixation du prix des livres numériques.

n'était pas semblable à l'originale, elle avait subi de nombreux ajouts. Je cite aussi dans mon livre l'exemple de la célèbre édition anglaise de 1623 des œuvres intégrales de Shakespeare : il n'en existe pas deux exemplaires identiques ! Les textes varient, l'original se perd, c'est ainsi que vivent les textes. »

### Le papier... sensuel et pérenne

« On voit mal comment les tablettes électroniques pourraient devenir des objets sensoriels comme le sont les livres, procurer à celui qui les manipule la même émotion. Il y a un plaisir physique à toucher un livre, à respirer l'odeur du papier. Cet objet physique est d'autant plus émouvant que, longtemps, ce fut un objet artisanal, fabriqué par des êtres humains, donc marqué de leur empreinte. Même techniquement, le livre imprimé se défend : c'est tellement pratique, ces pages que l'on tourne – et cela dure depuis deux mille ans sans qu'on se soit lassé. La supériorité du papier est également avérée en matière de conservation du texte : les supports numériques et les machines se périment ou dysfonctionnent, alors que le papier est un support extrêmement durable. »

### Pour une République des lettres

« La République des lettres, la libre circulation des savoirs et leur libre accès à tous, est une idée centrale de l'âge des Lumières. Le XVIII<sup>e</sup> siècle avait foi dans la puissance du savoir. Mais ce n'était pas une réalité. En fait, cette République des lettres était inégalitaire, l'immense majorité des auteurs vivaient dans des condi-

### À voir

**Le Salon du livre 2011** se tient du 18 au 21 mars à la Porte de Versailles, pavillon 1, bd Victor, Paris 15<sup>e</sup>. Les lettres nordiques, Buenos Aires, l'outre-mer sont quelques-uns des thèmes de la manifestation. [www.salondulivreparis.com](http://www.salondulivreparis.com)  
**Lire** nos critiques page 54.

### À lire

\*\*\* **Apologie du livre, Demain, aujourd'hui, hier**, de Robert Darnton, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-François Sené, éd. Gallimard, coll. NRF essais, 218 p., 19 €.

tions matérielles difficiles, et bien peu de gens savaient lire, disposaient d'un accès à la connaissance. Cette utopie d'une République des lettres ouverte à tous et sans frontières, cette démocratisation des savoirs, ne peut-on pas la réaliser aujourd'hui, grâce à la technologie moderne ?

Le danger principal, c'est la commercialisation du savoir, la domination du marché des idées par des sociétés dont le but est mercantile. C'est le problème que pose l'initiative de numérisation à grande échelle entreprise par Google. La bibliothèque de Harvard a été la première à signer un accord, en 2005, pour la numérisation d'ouvrages relevant du domaine public. Puis d'autres institutions ont suivi, aux Etats-Unis, en Angleterre. Google a pu constituer ainsi un fonds de 12 à 15 millions de volumes numérisés, dont plus de 2 millions sont protégés par le droit d'auteur – ce qui pose des problèmes juridiques complexes (1). De plus, nous voilà face au danger de monopole. Qui choisit les livres à numériser ? Qui veille à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs ? Quelles sont les garanties de conservation ? Et que se passera-t-il si Google fait faillite et disparaît ?

Je demeure pourtant résolument partisan du libre accès de tous au livre, à tous les livres. Je plaide pour la création, à l'échelle des Etats-Unis, d'une bibliothèque numérisée nationale. J'ai réuni, à Harvard, en octobre dernier, une quarantaine de bibliothécaires, informaticiens, juristes et responsables de fondations, pour poser les bases d'un projet de

Bibliothèque numérique nationale et gratuite, qu'une coalition de fondations privées pourrait financer. La prochaine étape sera une nouvelle réunion, en avril prochain. Cette idée s'inscrit dans une tradition très ancrée aux Etats-Unis, où, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, existait un courant intellectuel visant à mettre à disposition de tous les citoyens le savoir rassemblé dans les bibliothèques. C'est dans cet esprit qu'a été fondée la célèbre bibliothèque publique de New York, accessible à tous. Et il existe des bibliothèques comparables, offrant un accès gratuit au patrimoine culturel, dans toutes les villes américaines. Cette Bibliothèque nationale numérique tissera, je l'espère, des liens avec des initiatives telles que Gallica, ou le projet Europeana (2), et tous les projets déjà lancés partout dans le monde, au Japon, en Norvège, jusqu'en Mongolie... La concurrence n'existe pas, ne doit pas exister dans le domaine des savoirs. La République des lettres doit être internationale. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR **NATHALIE CROM**  
PHOTOS **MARC ABEL** POUR TÉLÉRAMA

(1) Constatant que Google numérisait des livres sans l'accord des éditeurs ni des auteurs, des associations d'auteurs et des éditeurs américains ont déposé une plainte auprès de la justice. En octobre 2008, un accord a été trouvé : Google s'est engagé à respecter les droits d'auteur. L'accord doit être entériné par la justice américaine.

(2) Gallica est la plate-forme de consultation du fonds numérisé libre de droits de la Bibliothèque nationale de France, et Europeana, une mise en commun des ressources numériques des bibliothèques nationales des Etats membres de l'Union européenne.